



LES FINALITES DE L'AGENDA 21 D'ACM



- **Faire face au contexte tendu de la Région Languedoc Roussillon en matière d'habitat**
 - Une offre en logement importante, mais insuffisante par rapport aux besoins estimés sur la base d'une très forte croissance de la population.
 - Une volonté régionale, qui se traduit par : la signature de la charte méditerranéenne de l'Habitat en 2002 et une déclaration commune des bailleurs sociaux pour « Construire plus et mieux, à coût maîtrisé, dans une démarche de développement durable »
- **Concilier Efficacité économique, Equité sociale et préservation du capital Environnemental**
 - Anticiper sur les évolutions et les contraintes à venir
 - Répondre aux objectifs de développement durable fixés sur le territoire
 - Être moteur et exemplaire en tant que 1^{er} bailleur social de la Région



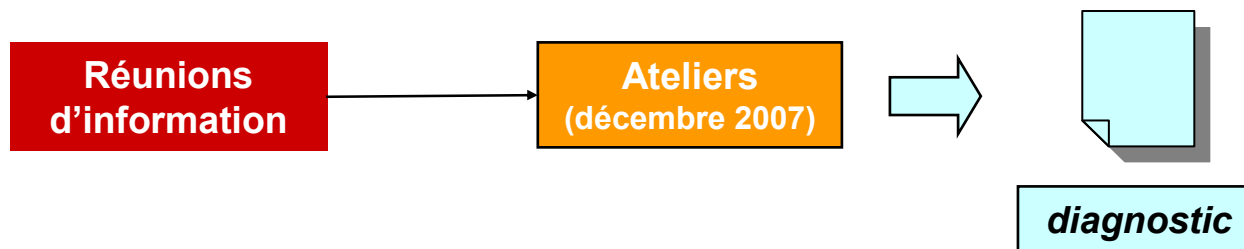
LES FINALITES DE L'AGENDA 21 D'ACM

- **Inscrire ACM dans une démarche citoyenne, prolongement collectif d'implications personnelles**
 - Valoriser et renforcer les pratiques de développement durable
 - Montrer l'exemple et mobiliser le personnel
 - Améliorer l'image globale du logement social
 - Renforcer la prise de conscience des partenaires

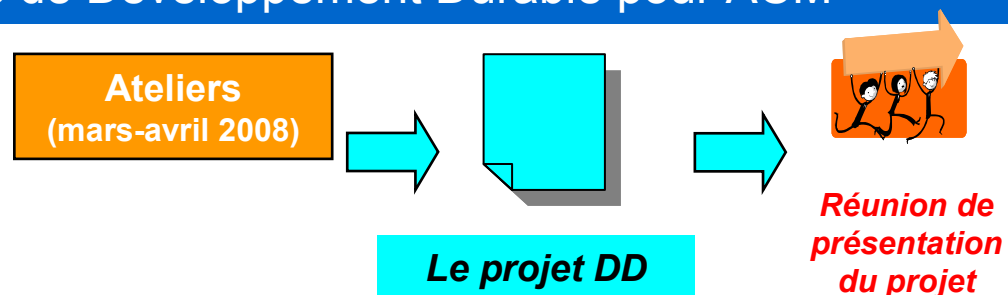


LES ETAPES DE L'AGENDA 21 D'ACM

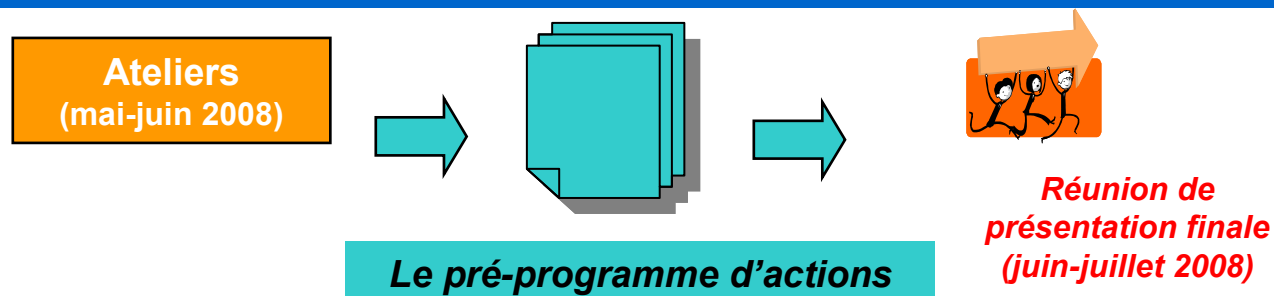
1. Le diagnostic



2. Les objectifs de Développement Durable pour ACM



3. Les actions concrètes





LES INSTANCES D'ELABORATION ET DE VALIDATION DE L'AGENDA 21

- **Le personnel** – participe activement à la construction de l'agenda 21 en apportant son expérience de terrain, ses idées, son bon sens sous la forme d'ateliers et groupes de travail thématiques.
- **Un Comité technique** - constitué autour de la chargée de mission Agenda 21, ce groupe suit en direct la mission et aide à son organisation, et son bon déroulement (préparation des ateliers, relecture des documents produits, analyse prospective sur le projet, ...)
- **Un Comité de Pilotage** - prend connaissance des avancées et résultats, valide les choix à chaque étape stratégique, précise les moyens et orientations à donner au projet, assure le lien avec les partenaires.



AGENDA 21 ACM – LES ETAPES

Octobre 2007

Choix et organisation des étapes d'élaboration

Novembre-Décembre 2007

Information et mobilisation du personnel

- **12 réunions** en agences et dans les services, la totalité du personnel rencontré et informé sur la démarche
- **147 inscrits aux ateliers (52% du personnel)**
une bonne perception de la démarche proposée.



AGENDA 21 ACM – LES ETAPES

Décembre- Janvier 2007

Diagnostic Participatif

- **Bilan atouts, faiblesses et opportunités pour intégrer le développement durable à ACM**
- **Constats posés au cours des ateliers avec le personnel**
 - 5 thèmes d'ateliers**
 - 8 séances de 3h00**
 - tous les métiers représentés**
 - des constats pertinents posés**
 - des pistes et des enjeux repérés**



LES THEMES DES PREMIERS ATELIERS

Atelier 1. « Comment limiter contre les gaspillages ? Comment adopter des pratiques plus responsables ? »

Atelier 2. « Comment construire et entretenir autrement ? »

Atelier 3. « Comment améliorer la qualité de vie dans les résidences ? »

Atelier 4. « Comment améliorer le travail du personnel d'ACM, pour mettre en pratique l'agenda 21 ? »

Atelier 5. « Comment améliorer les relations avec les locataires, pour les sensibiliser au DD ? »

Les agents qui ont participé seront également sollicités pour travailler sur la définition et le choix d'actions et axes opérationnels permettant de concrétiser l'agenda 21.



LE DEROULEMENT TYPE D'UN ATELIER

1. Introduction (10 min)

- **Rappel Agenda 21 d'ACM** : objectifs – enjeux et importance pour ACM – principes et finalités de DD - étapes, calendrier, objectifs du diagnostic et des ateliers
- **Les résultats attendus pour les ateliers « Diagnostic »** (poser des constats partagés)

2. Diagnostic (60 min)

- Le thème l'atelier (question)
- Éléments de contexte et constats pour lancer la discussion
- Échanges : réactions, compléments, questions

3. Enjeux et ambitions (50 min)

- Synthèse et validation des échanges – sujets à compléter
- **Enjeux** : définition des 4 à 5 sujets déterminants pour les 5 à 10 prochaines années pour ACM, au regard du contexte DD
- Discussion et clôture de l'atelier



AGENDA 21 ACM

LES ETAPES A VENIR

- **Définition des enjeux et orientations** de développement durable pour ACM
- **Construction d'un programme d'actions** avec des groupes de travail
- **Validation** après hiérarchisation et planification **des actions à mener**
- **Mise en œuvre et organisation en interne**
- **Suivi et évaluation de la démarche**, selon le principe de l'amélioration continue.